

12725/26

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 23 septembre 2026

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 23 septembre 2026

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**DÉCISION DU CONSEIL autorisant l'ouverture de négociations pour la  
conclusion d'un accord entre l'Union européenne et la République  
d'Arménie sur le statut de la mission de partenariat de l'Union européenne  
en Arménie (EUPM Armenia)**

*Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes*